
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 5 février 2020 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
Me Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
M. Serge Lamontagne, Directeur général
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Mobilité et attractivité
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, Conseillère associée
Mme Suzie Miron, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, Conseillère associée
M. Hadrien Parizeau, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE20 0124

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 février 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE20 0125

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 20 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE20 0126

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 janvier 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE20 0127

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 janvier 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE20 0128

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 145 372,13 \$, taxes incluses, pour le grand ménage annuel et le lavage des garages de divers bâtiments du Service de sécurité incendie de Montréal, pour une période de 12 mois, dans le cadre du contrat accordé à Entretien Avangardiste (9119-5867 Québec inc.) (CE17 0499), majorant ainsi le montant total du contrat de 403 440,15 \$ à 548 812,28 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1197157014

CE20 0129

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 2 064 067,33 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services de gestion des brigades de propreté dans les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, du Plateau-Mont-Royal, du Sud-Ouest et de Ville-Marie, pour une période de 8 mois, soit du 1^{er} avril 2020 au 30 novembre 2020, dans le cadre des contrats accordés à Services d'entretien Alphanet inc. et GDI Services (Québec) S.E.C (CM18 0394) majorant ainsi le montant total des contrats de 4 396 317,47 \$ à 6 460 384,80 \$, taxes incluses;

<u>Firmes</u>	<u>Arrondissements</u>	<u>Montants</u> (taxes incluses)
Services d'entretien Alphanet inc.	Ville-Marie	841 807,85 \$
Services d'entretien Alphanet inc.	Plateau-Mont-Royal	616 704,78 \$
GDI Services (Québec) S.E.C	Sud-Ouest et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	605 554,70 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1207286001

CE20 0130

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 215 095,23 \$, taxes incluses, pour des travaux arboricoles d'entretien et d'urgence dans les grands parcs de la Ville de Montréal sous la responsabilité du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, pour une période de 12 mois, soit du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, dans le cadre du contrat accordé à 9195-7001 Québec inc. (Arborescence) (CE18 1571), majorant ainsi le montant total du contrat de 322 642,85 \$ à 537 738,08 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1197675001

CE20 0131

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'entente de visibilité (commandite) entre la Banque Toronto-Dominion et la Ville de Montréal, d'un montant de 53 000 \$, taxes incluses, pour la tenue du festival Montréal joue qui se tiendra du 22 février au 8 mars 2020;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction des bibliothèques, du Service de la culture, à signer ledit projet d'entente pour et au nom de la Ville de Montréal;

- 3- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses pour un montant de 53 000 \$, taxes incluses, et d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1191608005

CE20 0132

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet de protocole d'entente entre la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière d'un montant maximum de 50 000 \$ à la Ville aux fins de réaliser les activités reconnues admissibles, décrites à l'annexe A du protocole d'entente, et devant être complétées avant le 1^{er} décembre 2020, soit :
 - consolider les activités de gestion des actifs et soutenir la démarche par un système d'information et de gestion, et ce, dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM);
- 2 - de mandater le Service de l'eau pour gérer la mise en œuvre de ce projet subventionné.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1197814003

CE20 0133

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de convention de partenariat entre la Corporation de l'École Polytechnique et la Ville de Montréal pour la main-d'œuvre nécessaire à la campagne de dépistage des entrées de service en plomb pour l'année 2020, pour une somme maximale de 940 000 \$, exempte de taxes;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1208696001

CE20 0134

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 515 000 \$ au Réseau de la coopération du travail du Québec, coopérative de solidarité, afin d'assurer son fonctionnement et la mise en valeur de 3 volets de son plan d'action pour les années 2020 à 2022, pour une période de 3 ans, se terminant le 31 décembre 2022;

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1195008002

CE20 0135

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 745 832 \$ aux 18 organismes ci-après désignés, pour l'année 2020, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux;

Organismes	Projets	Soutien recommandé 2020 Axe 2
La Porte Ouverte Montréal	Soutien au centre La Porte Ouverte	70 000 \$
Médecins du Monde	Coordination des services - santé urbaine	10 000 \$
La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris inc.	Accueil, référence, accompagnement et suivi	67 992 \$
Le PAS de la rue	Centre de jour : briser l'isolement des aînés de la rue	42 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Concertation, liaison et accessibilité à un continuum de services	42 000 \$
La Mission St-Michael	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
En marge 12-17	Intervention auprès des jeunes en situation de rue	30 000 \$
Carrefour d'alimentation et de partage St-Barnabé inc.	Accompagnement des personnes en situation d'itinérance vers une réinsertion sociale	60 000 \$
Mission Old Brewery Dopamine	Mission Old Brewery - Santé urbaine Dopaccès	50 000 \$ 20 000 \$
La Maison Benoît Labre	Accueil référence et accompagnement, centre de jour à bas seuil	50 000 \$
ACTION-RÉINSERTION	Le Centre de jour - premiers pas de la démarche de réinsertion sociale et économique de personnes itinérantes	30 000 \$
Centre d'Amitié Autochtone de Montréal inc	<i>Kaie:ri:nikawera:ke</i> : accueil, référence et suivi	30 000 \$
Accueil Bonneau inc.	Guichet d'accès à des soins de santé physique et/ou mentale	77 840 \$
Pavillon Patricia Mackenzie	<i>Stay-in</i> , Accueil de jour	46 000 \$
Refuge des Jeunes de Montréal	Accueil, accompagnement, référence et suivi en centre de jour	30 000 \$
Dîners St-Louis	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
La rue des Femmes de Montréal	Services de deux centres de jour (Maison Olga et Maison Jacqueline)	30 000 \$

- 2- d'approuver les 18 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1191535004

CE20 0136

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 489 498 \$ aux neuf organismes ci-après désignés, pour l'année 2020, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux;

Organisme	Projet	Soutien - Axe 1
Mission Old Brewery	Navette Mission Old Brewery	63 620 \$
Travail de rue / Action communautaire	Le travail de rue comme alternative à l'itinérance dans le Sud-Ouest / Verdun / Lachine	20 000 \$
Plein Milieu	Médiation sociale - Plateau Mont-Royal	77 289 \$
L'Unité d'intervention mobile l'Anonyme inc.	Intervention mobile de proximité la nuit	40 000 \$
Rue Action Prévention Jeunesse	L'Accès-soir	40 000 \$
Les YMCA du Québec	Premier arrêt - Prévention de l'itinérance et du recrutement à de fins criminelles	72 716 \$
Société de développement social	Pôle de services en itinérance	52 800 \$
Les YMCA du Québec	Proximité	60 573 \$
La cafétéria communautaire MultiCaf	Itinérance et instabilité résidentielle dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	25 000 \$
Action jeunesse de l'Ouest-de-Île (AJOI)	L'Ancre de l'Ouest	37 500 \$

- 2 - d'approuver les 10 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1191535005

CE20 0137

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 59 869 \$ à l'organisme Mission Old Brewery afin de mettre en place une halte-chaleur destinée aux personnes sans-abri durant la période hivernale 2019-2020;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1191535009

CE20 0138

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 670 686 \$ aux six organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux;

Organisme	Projet	Soutien financier 2020
Mission Old Brewery	Accueil, hébergement, accompagnement, référence et suivi	150 000 \$
Mission Bon Accueil	Accueil, hébergement, accompagnement, référence et suivi	150 000 \$
Maison du Père	Accueil, hébergement d'urgence, accompagnement, référence et suivi	150 000 \$
La rue des Femmes de Montréal	Accueil, hébergement, accompagnement, référence et suivi	117 960 \$
Association d'entraide Le Chaînon inc.	Hébergement d'urgence - Accueil de nuit	54 318 \$
Projets autochtones du Québec	Accueil, hébergement, accompagnement, référence et suivi	48 408 \$

2- d'approuver les six projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1191535006

CE20 0139

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier de 50 000 \$, à la Chambre de commerce de l'Est de Montréal afin de soutenir les années 2 et 3 du projet « Ça se passe dans l'Est ! »;

2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1198031002

CE20 0140

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 380 733 \$ aux 13 organismes ci-après désignés, pour l'année 2020, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets en itinérance de l'Axe 4 « Agir ensemble pour l'inclusion sociale », dans le cadre de la reconduction de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;

Organisme	Projet	Soutien recommandé 2020 - Axe 4
C.A.C.T.U.S. Montréal	Groupe d'intervention alternative par les pairs	25 000 \$
Spectre de rue inc.	Programme TAPAJ - Volet 1	31 233 \$
Clinique Droits devant	Déjudiciarisation et inclusion des personnes en situation d'itinérance	60 000 \$
Le groupe communautaire l'Itinéraire	Café de la Maison ronde	12 000 \$
Dîners St-Louis	Job 18-30	25 000 \$
Sentier Urbain	Des jardins enracinés	20 000 \$
Société de développement social	Destination-Emploi	42 000 \$
Cirque Hors Piste	Cirque ta rue	5 000 \$
Groupe Information Travail	Brigade Plateau Net 2018	22 000 \$
Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal	Vers un modèle de justice autochtone : Adaptation de PAJIC et implémentation des mesures de rechange	30 000 \$
Missions EXEKO	Ville inclusive	21 000 \$
Le groupe communautaire l'Itinéraire	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Les Valoristes, coopérative de solidarité, faisant aussi affaire sous COOP Les Valoristes	Favoriser l'inclusion socioprofessionnelle des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être	7 500 \$
Le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal inc.	Soutien à la réalisation du Plan d'action 2018-2020	50 000 \$

- 2- d'approuver les 14 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1191535003

CE20 0141

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 55 000 \$, aux deux organismes ci-après désignés, pour l'année 2020, pour le projet et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du programme « Intergénérationnel »;

Organisme	Projet	Soutien
Intergénération Québec	Diversité intergénérationnelle : un levier pour un mieux-vivre ensemble	30 000 \$
Les YMCA du Québec	Génération	25 000 \$

- 2- d'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1198444007

CE20 0142

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ à PALME Québec qui est une association québécoise pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activités, pour l'organisation de son 7^e colloque annuel sur le développement industriel et les écoparcs d'activités;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1197340003

CE20 0143

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier maximale de 500 000 \$ à l'organisme Printemps numérique, pour la mise en place de la Semaine numérique en 2020 et 2021 ainsi que pour la réalisation de deux événements « Intersection » par année pour les mêmes périodes;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1197953001

CE20 0144

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes 2020-2022.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1196794004

CE20 0145

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la première partie de la programmation d'événements publics 2020;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public pour les événements mentionnés au dossier décisionnel, du 6 février au 22 mars 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1208214001

CE20 0146

Vu la résolution CA20 12019 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 14 janvier 2020;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2), pour les travaux en lien avec le projet d'agrandissement d'un bâtiment industriel situé au 8150 de la rue Larrey, dans l'arrondissement d'Anjou.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1190725003

CE20 0147

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à la Fédération canadienne des municipalités, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021;
- 2- d'autoriser le paiement de la cotisation 2020-2021 à la Fédération canadienne des municipalités, au montant de 379 123,40 \$, taxes incluses;

- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 88 000 \$, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Bureau des relations gouvernementales et municipales;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1194784007

CE20 0148

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal au Groupe de leaders 2020 du Consortium sur les eaux urbaines du Canada du Réseau canadien de l'eau afin de participer aux échanges avec les membres au niveau des meilleures pratiques dans le domaine de la gestion de l'eau;
- 2- d'autoriser une dépense de 75 000 \$ à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1197814004

CE20 0149

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense estimée à 263,96 \$, taxes incluses, relative au déplacement de M. Luc Rabouin, membre du comité exécutif, les 17 et 18 février 2020, afin de prendre part au Forum « Cœurs de villes et villages », qui a lieu à Québec;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1206771001

CE20 0150

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de nommer Mme Audrey Monty, architecte spécialisée en développement durable, à titre de membre du Conseil du patrimoine de Montréal, jusqu'au 24 septembre 2021;
- 2- de nommer Mme Cécile Baird, architecte et designer urbain, à titre de vice-présidente du Conseil du patrimoine de Montréal, pour une période de 3 ans;

- 3- de remercier Mme Alena Prochazka, membre sortante, pour sa contribution au Conseil du patrimoine de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1200132001

CE20 0151

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser, pour l'année 2020, un virement budgétaire totalisant 644 300 \$ en provenance du budget régulier pour le développement des infrastructures socio-culturelles et sportives et de 16 500 \$ en provenance des autres réserves de proximité vers l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour le Complexe sportif St-Jean-Vianney;
- 2- d'autoriser, à compter de 2021, un ajustement récurrent de 660 800 \$ à la base budgétaire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1194815003

CE20 0152

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination de M. Jean-Marc Poirier, conseiller d'arrondissement du district Marie-Clarac, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentant de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île, en remplacement de Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1197408004

CE20 0153

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à intenter une demande reconventionnelle contre la société Construction Généphi inc. et son représentant Daniel Lefebvre afin que la Ville de Montréal leur réclame la réparation intégrale de tous les dommages subis à la suite du contrat intervenu avec Construction Généphi inc.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1198739001

CE20 0154

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le règlement hors Cour pour un montant de 103 304,70 \$ en capital, intérêts et frais d'une action en dommages intentée par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal contre la Ville de Montréal à la suite d'un bris d'aqueduc;
- 2 - d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à Me Myrtho Adrien, le chèque suivant :
 - 103 304,70 \$ à l'ordre de Robinson Sheppard Shapiro en fidéicommiss;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1200421001

CE20 0155

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (S-6.01) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1190025008

CE20 0156

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver la conformité aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du projet d'Hydro-Québec visant la reconstruction à 315 kV de deux lignes souterraines reliant les postes Bélanger et Rosemont sur le territoire de la Ville de Montréal soumis par Hydro-Québec;
- 2- d'autoriser le greffier à transmettre l'avis à cet effet à la sous-ministre du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en vertu de l'article 152 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, et à titre d'information à la répondante d'Hydro-Québec.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1198199005

CE20 0157

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'entériner le paiement d'une somme de 3 776 025,54 \$ à la suite de la décision de M^e Marcel Morin dans le dossier de grief 02-13-2017, déposé par l'Association des pompiers de Montréal inc.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1207839001

CE20 0158

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les décisions déléguées concernant la conclusion de contrats relatifs à la location et aux aliénations d'immeubles, couvrant la période du 1^{er} décembre au 31 décembre 2019, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1208078001

CE20 0159

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel sur les mainlevées, couvrant la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2019, le tout conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.002 1208078002

Avant de lever la séance du comité exécutif, le président du comité exécutif, M. Benoit Dorais, cède la parole à Mme Laurence Lavigne Lalonde, membre du comité exécutif.

Madame Lavigne Lalonde prend la parole et fait un plaidoyer en faveur de l'interdiction des sacs de plastique, en s'appuyant notamment sur la publication d'un rapport du gouvernement fédéral concluant que la pollution par le plastique est devenue un problème environnemental majeur à l'échelle mondiale. Elle mentionne également le plan municipal de gestion des matières résiduelles qui fait état de l'importance de la réduction à la source. En terminant, elle souhaite que la réglementation en vigueur soit revue à cet effet.

M. Dorais remercie Mme Lavigne Lalonde pour son intervention et cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante.

La mairesse de Montréal prend la parole en insistant sur l'urgence d'agir afin de trouver une solution à la crise des sacs de plastique. Elle mandate le directeur général de la Ville, M. Serge Lamontagne, afin que le règlement présentement en vigueur sur l'épaisseur des sacs de plastique soit modifié à l'effet d'interdire complètement l'utilisation de sacs de plastique sur le territoire de la Ville de Montréal en 2020.

Le président du comité exécutif remercie la mairesse de Montréal pour son intervention.

Levée de la séance à 10 h 10

70.001

Les résolutions CE20 0124 à CE20 0159 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier adjoint